

# FACE À L'INFLATION ET AUX COÛTS EXORBITANTS DE L'ÉNERGIE, LA VILLE AJUSTE SON BUDGET.

**Plus d'un million d'euros parti en fumée.** C'est ainsi que l'on peut résumer l'augmentation du coût de l'énergie évoquée dans la décision modification du budget qui a été voté lors du Conseil Municipal de ce mercredi 9 novembre 2022.

En effet, c'est uniquement l'augmentation des tarifs qui a obligé la Ville à modifier fortement ses lignes budgétaires pour pouvoir assumer ses dépenses, même si cela n'apporte rien de nouveau aux Coudekerquois, simplement la possibilité de maintenir l'existant.

L'augmentation des matières premières est catastrophique et tout est prétexte à l'inflation (le nombre de produits qui nous viendraient d'Ukraine, ben voyons!) et, ne nous mentons pas, certains fournisseurs se constituent des marges confortables sur le dos de la pénurie. Les Communes sont les premières à en faire les frais et pourtant doivent faire face à cette envolée des prix. Alors :

- Augmenter les impôts locaux ? NON!
- Augmenter les tarifs des services au public ou de cantine en cette fin d'année ? NON!
- Réduire les services apportés aux Coudekerquois ? NON!

Si ces solutions étaient mises en place, elles ne feraient que rendre la vie quotidienne des Coudekerquois encore plus difficiles, et je considère que cela n'est pas envisageable car ce n'est pas aux habitants de faire les frais de cette crise inflationniste hors de contrôle.

Alors, lors du Conseil Municipal, Coudekerque-Branche, qui est une ville bien gérée depuis de nombreuses années, **a pris** ses responsabilités en modifiant fortement son budget afin de traverser cette crise.

Nous demandons aussi, comme nombre d'autres collectivités, à l'Etat de prendre ses responsabilités, et d'obliger les fournisseurs à proposer un tarif réglementé aux Mairies et à garantir un « bouclier », face à l'inflation, aux collectivités locales qui sont les premiers acteurs sur le terrain à vos côtés.

Serons-nous entendus? Rien n'est moins sûr.



### **COMMENT CA MARCHE?**

# PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES: LA VILLE FAVORISE VOS PROJETS

De plus en plus de citoyens sont sensibles au développement durable et aux énergies renouvelables. Aussi, le conseil municipal a décidé d'accompagner les ménages qui installeraient des panneaux photovoltaïques sur le logement qu'ils occupent. L'aide de la ville, complémentaire aux dispositifs existants, pourra atteindre 500 euros.



Retrouvez toutes les mesures du plan de sobriété sur le site internet

www.ville-coudekerque-branche.fr

scannez moi



### **EN DIRECT DU CONSEIL DU 9 NOVEMBRE 2022**



### DES PROVISIONS BUDGÉTAIRES QUI SE SONT CONSUMÉES PLUS VITE QUE PRÉVU

Le budget de la commune de Coudekerque-Branche est voté, comme la loi l'exige, au mois de mars.

Et la commune qui fait partie des bons élèves en termes de finances publiques, avait déjà anticipé des provisions budgétaires supplémentaires au regard de la situation internationale. Celles-ci n'ont pas été suffisantes au regard de l'inflation galopante jamais atteinte depuis 15 ans en France, devant la hausse du point d'indice des fonctionnaires, décidée en juillet par l'Etat (alors que le budget des communes est voté depuis plusieurs mois), devant la flambée de l'énergie et du carburant mais aussi des matières premières et des matériaux.

Résultat en ce début novembre, face à ce mur budgétaire la ville a modifié son budget de plus de 1, 5 millions d'euros en tout pour amortir ce choc qui, d'après les experts n'en est qu'à ses débuts.



### **DEVANT LA CRISE ÉNERGÉTIQUE: NE PAS RESTER LES BRAS CROISÉS**

Meilleure efficacité énergétique des bâtiments, continuer la rénovation importante des écoles (déjà largement engagée ces dernières années), développer les énergies renouvelables, rendre certains bâtiments autonomes en termes de consommation... Dans le plan de sobriété énergétique de 23 actions présenté à l'ensemble du conseil municipal : la municipalité prend ses responsabilités devant cette crise énergétique avec un seul but, celui de ne pas faire payer la facture aux Coudekerquois et de ne pas alourdir le quotidien des habitants.



#### PARC DU FORT LOUIS: 150.000 EUROS POUR LES ESPACES BOISÉS

Désormais reconnu au plan régional pour sa qualité, le parc du Fort Louis a subi ces dernières années plusieurs coups de vent et tempêtes (Odette, Aurore, Franklin...). Un programme de redynamisation a été établi, avec l'aide des partenaires (CUD, Département, Région), pour un montant de 150.000 euros.

Les travaux prévus sont :

- La coupe préventive d'arbres afin de prévenir d'éventuelles chutes
- Le reboisement progressif du parc avec des essences régionales
- Le curage des mares et des watergangs
- La pose d'un nouveau mobilier d'accueil et d'information du public
- Le développement de cheminements dédiés aux chevaux



#### DE NOMBREUX LOTS À GAGNER POUR NOEL

La ville maintient un esprit de Noël à la fois festif et solidaire, avec deux belles opérations réalisées en partenariat avec les commerçants de la commune.

La première avait déjà connu un grand succès l'an dernier, avec 15.000 participants : **le Chalet de l'Avent**. Chaque jour, dix lots offerts par les commerçants coudekerquois, l'Unicc, la ville, et la conseillère départementale, seront à gagner par tirage au sort. Pour y participer, remplissez un coupon chez un commerçant, ils seront récupérés, et chaque soir du 1er au 24 décembre, des heureux gagnants seront tirés au sort. Les résultats seront diffusés le soir-même sur internet et les réseaux sociaux.

La deuxième opération est une nouveauté : La vitrine du Juste prix ! Comme dans la célèbre émission de télé, une vitrine de lots offerts par les commerçants sera présentée du 7 décembre au 7 janvier dans l'ancienne banque BNP, face à la mairie. Estimez en la valeur globale, et la personne qui aura fourni le résultat le plus proche remportera l'ensemble des 40 lots !

En cette période de Noël, ces opérations montrent le dynamisme de la ville et de ses commerces.



## CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL : LA VILLE PRÊTE À SALARIER DES MÉDECINS POUR SOIGNER LES HABITANTS

Coudekerque-Branche, comme nombre de territoires de notre région, est confrontée à une démographie médicale fragile, avec une pyramide des âges défavorable. Même si elle compte encore 12 médecins généralistes, la ville entend préserver la meilleure offre de soins à la population.

Aussi, la municipalité va créer un Centre communal de santé polyvalent dès 2023, avec des médecins salariés, notamment des médecins de la commune néo-retraités ou futurs retraités. Ceux-ci souhaitent poursuivre une activité à temps partiel, et mettre à profit leur précieuse expérience.

La Ville a sollicité l'accompagnement de l'Agence régionale de santé pour monter ce projet.



#### PAS DE CHAUFFAGE DANS LE BUREAU DU MAIRE

Les économies d'énergie sont au cœur des préoccupations de la municipalité. Et le maire a décidé de montrer l'exemple, car il n'est pas question de demander des efforts à tous sans en faire soi-même : durant tout l'hiver, il n'y aura donc pas de chauffage dans son bureau à l'Hôtel de ville.

